



ligue internationale contre
le racisme et l'antisémitisme

Président

Alain Jakubowicz

Président - fondateur

Bernard Lecache

Présidents d'honneur

Jean Pierre-Bloch

Pierre Aidenbaum

Patrick Gaubert

Fondateurs

Séverine

Comtesse de Noailles

Léon Blum

Édouard Bénès

Albert Einstein

Édouard Herriot

Léon Jouhaux

Thomas G. Masaryck

Gaston Monnerville

Romain Rolland

Comité d'honneur

Alain Bauer

François Bayrou

Harry Belafonte

Tahar Ben Jelloun

André Bergeron

Jean-Denis Bredin

Jacques Chirac

Costa-Gavras

Bertrand Delanoë

Jacques Delors

Monseigneur Etchegaray

Laurent Fabius

Roger Fauroux

Jean Ferniot

Alain Finkielkraut

René Frydman

Marek Halter

François Jacob

Lionel Jospin

Alain Juppé

Axel Kahn

Bernard Kouchner

Jack Lang

Claude Lanzmann

François Léotard

Bernard-Henri Lévy

Léon Lévy

Enrico Macias

Albert Memmi

Pierre Perret

Samuel Pisar

Henri Ravouana

Simone Schwartz-Bart

Fodé Sylla

Bertrand Tavernier

Rita Thalmann

Simone Veil

Elie Wiesel

Paris, le 27 décembre 2011

Communiqué de presse

La mémoire du génocide arménien ne gagne rien à une nouvelle loi.

La loi votée le 22 décembre par l'Assemblée Nationale, qui pénalise la négation des génocides, n'apporte rien de réellement positif à la communauté arménienne, justement traumatisée par le crime contre l'humanité commis par le gouvernement « Jeune Turc » en 1915 à l'encontre des Arméniens de l'Empire ottoman.

Outre son caractère électoraliste, ce texte – qui ne sera pas soumis au Sénat par le gouvernement – pose une nouvelle fois la question de l'intervention du législateur (et éventuellement de l'autorité judiciaire) sur des débats purement historiques et des drames dans lesquels la France n'a, de plus, aucune part de responsabilité. Une telle immixtion du Parlement conduit à l'inflation des lois mémorielles et à la concurrence entre communautés victimes des tragédies de l'histoire. La Licra, qui reconnaît depuis longtemps le génocide des Arméniens, ne peut donc être favorable à un tel texte de circonstance.

Contact presse

Delphine Auffret

01.45.08.88.66

07.86.62.92.09

dauffret@licra.org

*Association fondée en 1927, dotée du statut consultatif auprès des Nations Unies
et du Conseil de l'Europe.*

siège – 42, rue du Louvre – 75001 Paris

t. +33 (0)1 45 08 08 08 | f. +33 (0)1 45 08 18 18

www.licra.org | licra@licra.org